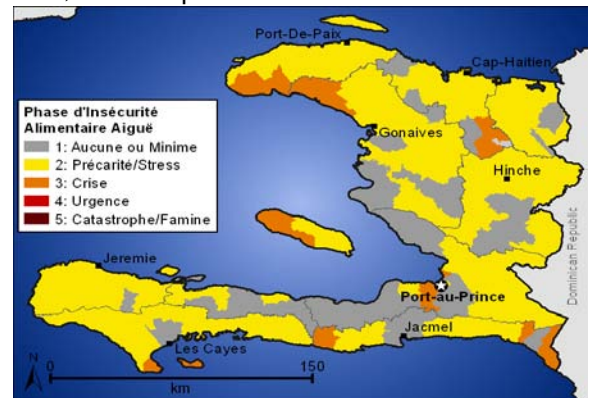




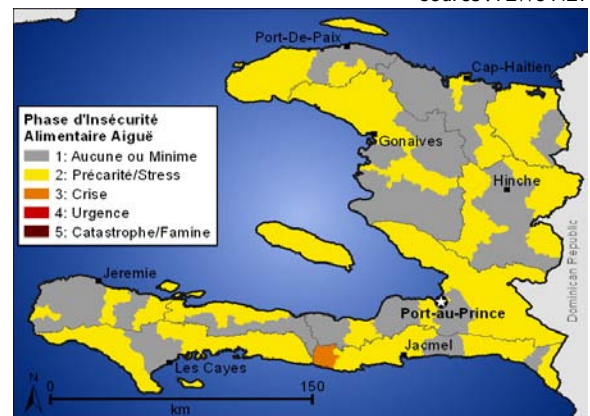
### Conséquences de la sécheresse, du choléra et des prix élevés sur la sécurité alimentaire

- Les ménages pauvres des régions du Nord-ouest, de la zone métropolitaine de Port-au-Prince (bidonvilles et camps des déplacés) et du Nord-est vivent toujours dans une situation très précaire et pourraient y demeurer jusqu'à la fin de décembre. La sécheresse qui a frappé ces régions, le faible niveau de production du printemps, le niveau élevé des prix en sont, entre autres, les principales causes.
- Les pluies provoquées par le passage de l'ouragan Irène sur la région du Nord, à la fin du mois d'août, se sont avérées bénéfiques aux cultures du maïs en pleine épiaison, du haricot, du sorgho, etc. On y anticipe donc de bonnes récoltes de maïs notamment. Les pluies, heureusement, cette fois-ci n'ont pas provoqué de dégâts considérables. Cependant, dans le Haut Artibonite, des plantations de sorgho, de maïs, des bananeraies, etc., ont été endommagées ou détruites par les inondations qui ont aussi coupé la route nationale # 1 au niveau d'Ennery.
- L'épidémie du choléra continuera à influencer la sécurité alimentaire dans le pays pendant les prochains mois. Jusqu'au début du mois d'août, selon le Ministère de la Santé Publique, le nombre de personnes atteintes s'élevait à 419.511. Un certain déclin a été observé au cours de ce mois, mais l'épidémie peut rebondir au cours de la saison pluvieuse qui prendra fin en novembre.
- Les prix de certains produits alimentaires importés tels le riz et le maïs sont à la hausse sur le marché de Port-au-Prince et d'autres marchés du pays. La dépréciation de la monnaie nationale et la hausse des cours du riz sur le marché international sont susceptibles d'alimenter la hausse des prix des produits alimentaires importés, et ce jusqu'au mois de décembre. Vu la place de ces produits dans le panier de la ménagère, cette situation contribuera à faire baisser le pouvoir d'achat des ménages pauvres, donc la quantité et la qualité des aliments consommés, avec de sérieux impacts sur la sécurité alimentaire.

**Figure 1.** Estimation de la sécurité alimentaire en Haïti, Août -Septembre 2011



Source : FEWS NET



**Figure 2.** Estimation de la sécurité alimentaire en Haïti, Octobre-Décembre 2011

Source : FEWS NET

### Mise à jour des projections de sécurité alimentaire jusqu'à décembre 2011

La récolte de la campagne agricole du printemps demeure en général faible à travers presque toutes les régions du pays par suite de la sécheresse enregistrée entre avril et juin. En comparaison aux cinq dernières années, cette situation a engendré une faible disponibilité en produits alimentaires locaux. Les effets se manifesteront dans les zones les plus affectées comme les départements du **Sud-est** (Cotes de fer, Grand-Gosier et Anse-à-Pitres), du **Nord-Ouest** (Baie de Henne, Bombardopolis), du **Nord** (Bahon, Pignon et Ranquitte), et du **Nord-est** (Férier, Fort Liberté, Caracole), particulièrement en août et septembre.

Cependant, suite aux semis tardifs effectués en juin et en juillet, et surtout à la faveur des pluies occasionnées par le passage de l'ouragan Irène sur la côte Nord du pays (Nord, Nord-est plus particulièrement), de bonnes récoltes (de maïs notamment) sont en perspective, particulièrement au niveau des montagnes humides. Dans la région sud, jusqu'à la pointe de la presqu'île du sud, des récoltes de maïs sont en cours. Dans le haut Artibonite, on devra commencer à récolter le maïs en septembre. Les haricots, malgré les fortes pluies de juillet, sont en récolte dans les communes de Terre-Neuve, de Marmelade et de Gros-Morne. Il en est de même dans le haut Plateau Central et le Nord-est. Cependant, la quantité de pluies reçues en juillet et au début du mois d'août n'a pas été suffisante dans certaines communes de ces régions, et la moisson des semis tardifs y sera donc peu abondante. Un retournement de tendance demeure possible suite aux fortes précipitations qui ont accompagné le passage de l'ouragan Irène particulièrement sur la côte Nord du pays.

Dans les régions du Sud, où les plantations du printemps ont tant soit peu réussi, les prix des produits alimentaires locaux comme le maïs s'affichent à la baisse. Par exemple, dans la région des Cayes, considérée comme l'une des plus grandes zones de production du maïs, la marmite de 6 livres est passée de 68 gourdes en juillet à 50 gourdes au cours du mois d'août. Par ailleurs, le prix du haricot noir a connu une baisse dans la région des Gonaïves, mais reste à la hausse dans la région des Cayes et de la Grand-Anse en raison des semis en cours dans les montagnes humides. Les prix des produits importés comme le riz et le maïs sont à la hausse sur la plupart des marchés. Une situation qui reflète la hausse du prix de ces produits sur le marché mondial et la baisse du volume importé au cours de ce mois. Si cette tendance se maintient, elle pourra bien aggraver l'insécurité alimentaire des plus pauvres au cours des prochains mois, vu que le riz constitue l'aliment de base le plus consommé par la population haïtienne.

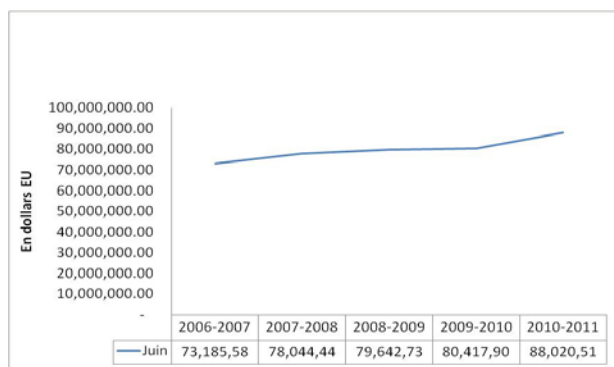
Cette situation pourrait encore s'accroître avec l'augmentation du prix d'autres produits de base comme le sucre. Selon l'Institut Haïtien de Statistiques et d'Informatiques (IHSI), le taux d'inflation en glissement annuel s'approche de 10 %. Parallèlement, la monnaie nationale, la gourde, se déprécie par rapport au dollar. Ce qui entrainera davantage la volatilité des prix des produits importés, en particuliers les produits alimentaires qui représentent plus de 50 pour cent du budget de consommation des ménages. Toutefois, face à cette tendance, on observe une augmentation des transferts de fonds de la diaspora vers le pays. De 80 millions de dollars en juin 2010, le montant des transferts est passé à 88 millions en juin 2011, soit une augmentation de 9 pour cent (Fig. 3).

Au regard de cette augmentation, on peut prévoir que les transferts vont continuer à augmenter par rapport à ceux effectués en 2010 jusqu'à la fin de l'année. Un autre facteur qui pourra jouer en faveur de la population est la chute sur le marché international des cours du pétrole. La combinaison de ces facteurs ira très probablement dans le sens d'une stabilité des prix au cours de ces cinq prochains mois.

Outre les prix élevés des produits alimentaires de base, les ménages pauvres auront aussi à faire face, pendant tout les mois d'août et de septembre et probablement jusqu'à la fin du mois de décembre, à une remontée de la prévalence du choléra particulièrement dans l'Artibonite, le Plateau Central, la zone métropolitaine, le Nord-ouest et le Sud-est, et dans les zones isolées dépourvues d'infrastructures sanitaires. Selon les dernières informations fournies par le Ministère de la Santé Publique, le nombre de personnes atteintes par le choléra depuis le début de l'épidémie jusqu'au début du mois d'août est de 419.511. Avec l'intensification des pluies au cours du mois d'août jusqu'au début de novembre, les conditions deviendront plus favorables à la propagation de l'épidémie. Il faut se rappeler également que la période août-octobre correspond au pic de la saison cyclonique. Ainsi à côté des impacts sur les infrastructures et les plantations, les cyclones peuvent aussi contribuer à une propagation rapide du choléra. La détérioration de la sécurité alimentaire des ménages pauvres dans les zones qui seront affectées est à considérer.

Par ailleurs, la situation sociopolitique actuelle, caractérisée par l'absence de gouvernement et donc de politique économique et sociale viable fait craindre une accentuation de la détérioration des conditions de disponibilité et d'accessibilité alimentaires des ménages pauvres. En effet, après environ trois mois depuis l'investiture du nouveau Président, aucun gouvernement n'a pu être installé pour gérer les affaires du pays. Cela ne favorise pas le développement de conditions propices aux investissements et à la création de nouveaux emplois durables dans le pays. De surcroît, la

Figure 3. Evolution des transferts juin 2010-2011

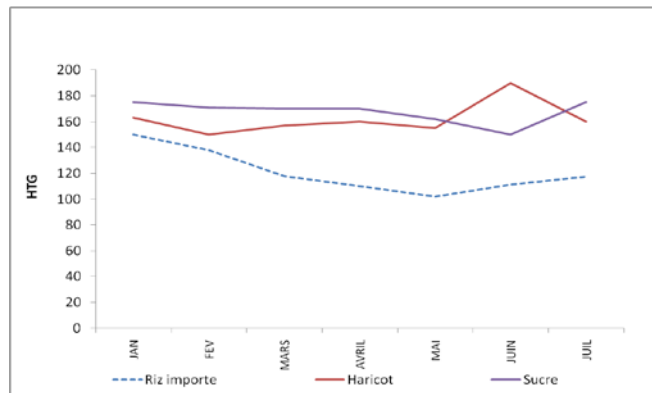


Source : Banque de la République d'Haïti

réouverture des classes en septembre ou octobre s'annonce déjà difficile pour les ménages pauvres, habitués à recevoir des subventions de l'État pour les manuels scolaires.

Ces conditions défavorables continuent à maintenir un nombre élevé de personnes en insécurité alimentaire. Ces personnes vivent surtout dans la péninsule du **Nord-ouest** (Anse-Rouge, Baie de Henne, Bombardopolis), la **zone métropolitaine** (notamment Cité Soleil, Martissant et dans les camps des déplacés éparpillés à travers la zone métropolitaine), le **Sud-est** (Cotes-de-Fer, Anse-à-Pitre, Grand-Gosier, Belle-Anse), le **Nord** (Pignon, Ranquitte, Bahon) et dans certaines communes du **Nord-est** (Caracol, Terrier-Rouge, Fort Liberté). Les pauvres et les très pauvres seront alors en crise (IPC phase 3, tableau 4) dans la pointe occidentale du Nord-Ouest en août et en septembre. Dans le Nord-est, la région métropolitaine (bidonvilles et les campements) et dans de nombreuses régions, les pauvres et les très pauvres seront en précarité (IPC phase 2, tableau 4) au cours de la même période. Cependant, leur situation tendra à s'améliorer à partir d'octobre, suite aux récoltes de la campagne agricole d'été, si les plantations de cette saison réussissent en absence de catastrophes naturelles majeures.

**Figure 4.** Evolution des prix des aliments de base à Port-au-Prince (marmite de 6 lb, en gde)



Source : FEWS NET/CNSA

#### Zone métropolitaine de Port-au-Prince (bidonvilles)

Quelque 600.000 personnes vivent sous les tentes ; la majorité d'entre elles semblent devoir rester dans ces abris même au-delà de la période couverte par cette mise à jour. La saison pluvieuse rend les conditions de vie très difficiles dans les campements et les bidonvilles. Les menaces d'inondations et les risques liés à l'expansion de l'épidémie du choléra dans ces sites sont susceptibles de détériorer davantage les conditions de sécurité alimentaire des ménages pauvres.

De plus, la crise politique actuelle tend à polariser l'opinion et pourrait entraîner des situations de troubles. Parallèlement, la population qui, pour se nourrir, doit s'approvisionner au marché, constate que les prix des produits alimentaires de base sont élevés. Ils sont pour la plupart plus élevés que les prix de 2010 à la même époque. Par exemple, le riz importé, le principal produit consommé par cette population, a vu son prix passer de 100 gourdes, au cours du mois de mai à 120 gourdes au début du mois d'août (Fig. 4), soit environ 16 pour cent plus cher qu'en août 2010. Les pauvres de Cité Soleil et de Martissant resteront en crise (Phase 3) entre août et septembre mais passeront dans la précarité entre octobre et décembre (Phase 2).

#### Nord-Ouest

Les semis tardifs effectués en juin sont prometteurs dans les communes de la pointe occidentale du département. Les récoltes débuteront vers la mi-septembre. Due à la persistance de la sécheresse au cours des trois dernières saisons et la perte des cultures, les pauvres resteront en crise (Phase 3) en août et en septembre dans les communes de Baie de Henne et de Bombardopolis. Entre octobre et décembre, la situation s'améliorera et les pauvres passeront à la phase 2. Dans la partie orientale du département, la situation est de beaucoup meilleure, mais demeure en-dessous de la normale.

#### Nord-est

Si les pluies ont favorisé le développement des cultures dans les montagnes humides, la sécheresse a provoqué des pertes à Ferrié (à l'exception de la plaine de Maribahu), Fort Liberté, Terrier Rouge, Caracole et Trou-du-Nord, prolongeant ainsi la période de soudure. Dans la zone de plaine en monoculture, les rizières sont verdoyantes. Les prix sont stables mais plus élevés qu'en juillet 2010. La majorité des pauvres resteront en précarité (phase 2) en août et septembre. Avec les récoltes attendues des montagnes humides, une légère amélioration de la situation peut s'opérer entre octobre et décembre. La proximité avec la République Dominicaine offre des opportunités de travail à ceux qui arrivent à traverser la frontière.

#### Nord

Presque toute la région du nord était frappée par la sécheresse qui a retardé les semis du printemps ; ces derniers ont pu être initiés en juin avec l'arrivée des pluies. Les zones réputées arides comme Bahon, Ranquitte et Pignon ont été les plus affectées. Les pauvres migrent en République Dominicaine ou dans les communes de Quartier Morin et de Limonade à la recherche d'emplois. Ils sont pour la plupart en crise (Phase 3), mais avec les récoltes du maïs et du sorgho qui

s'échelonnent entre fin septembre et octobre, leur situation alimentaire s'améliorera. Ils seront en phase 2 entre octobre et décembre.

**Sud-est**

La région du Sud-est a également souffert de la sécheresse pendant la période de plantation entre mars et juin. Les pertes du maïs et du haricot sont estimées à environ 50 pour cent dans la plupart des zones de production. Grand-Gosier, Anse à Pitres et Côtes-de-Fer sont les communes les plus touchées. Le haricot est la principale source de revenus pour les agriculteurs d'Anse-à-Pitres et de Grand-Gosier. La perte de cette culture évaluée à plus de 30 pour cent dans ces deux dernières communes réduit l'accès des pauvres aux aliments de base. De plus, la région de Cotes-de-Fer a été touchée par le cyclone Emilie qui a endommagé les fruitiers déjà en maturité (avocats et arbres véritables). Les pauvres de ces communes seront en crise pendant le mois d'août et de septembre, mais pourraient voir leur situation s'améliorer entre octobre et décembre en absence de cyclones à la faveur des récoltes du haricot et d'autres cultures semés en juillet et août à Belle-Anse et Anse-à-Pitres. Cependant, Cotes-de-Fer continuera à être en crise jusqu'à la fin de décembre quand commencera la récolte du sorgho et du pois congo.

**Figure 4. Tableau de référence de l'IPC de l'insécurité alimentaire aiguë des groupes de foyers**

Phase 1 Pas d'insécurité alimentaire aiguë	Phase 2 Sous pression	Phase 3 Crise	Phase 4 Urgence	Phase 5 Catastrophe
<ul style="list-style-type: none"> <li>Les groupes de foyers ne sont pas confrontés à une instabilité à court terme ; OU</li> <li>Les groupes de foyers sont confrontés à une instabilité à court terme, mais parviennent à couvrir les besoins alimentaires de base sans recourir à des stratégies d'adaptation atypiques.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le groupe de foyers est confronté à une instabilité à court terme ; ET</li> <li>La consommation alimentaire du groupe de foyers est réduite, mais très légèrement adéquate sans qu'il soit nécessaire de s'engager dans des stratégies d'adaptation irréversibles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le groupe de foyers est confronté à une instabilité à court terme ; ET</li> <li>Le groupe de foyers connaît d'importants écarts de consommation alimentaire avec une malnutrition élevée ou plus aiguë que la normale ; OU</li> <li>Le groupe de foyers parvient à peine à couvrir les besoins alimentaires minimaux grâce uniquement à des stratégies d'adaptation irréversibles telles que la liquidation des actifs de subsistance ou la ponction sur des fonds réservés aux éléments essentiels non alimentaires.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le groupe de foyers est confronté à une instabilité à court terme ; ET</li> <li>Le groupe de foyers connaît des écarts extrêmes de consommation alimentaire entraînant un taux très élevé de malnutrition aiguë ou une surmortalité ; OU</li> <li>Le groupe de foyers connaît une perte considérable des actifs de subsistance qui entraînera probablement des écarts de consommation alimentaire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le groupe de foyers est confronté à une instabilité à court terme ; ET</li> <li>Le groupe de foyers manque presque totalement de nourriture et/ou d'autres produits de base ; la famine, les décès et l'appauvrissement sont évidents.</li> </ul>

**Calendrier des événements climatiques et de la production agricole**



Source : FEWS NET